

# Procès-verbal du CONSEIL MUNICIPAL

Du 27 SEPTEMBRE 2018

**Présents** : Nicolas FEDOU - Marc ASTRIC – Gilles VIEULLES - Magali FLAGEL - Claudie TOMASEK - Georges AT  
- Jacqueline CALASTRENG - Valérie GRATIAS – Vincent MAHOUT - Joël OULIE- Thomas PORTIER -  
Anne-Marie ROBERT

**Absents excusés (avec procuration)** : Régis ARTIS (procuration à Nicolas FEDOU) - Rose-Marie MELEND  
(procuration à Gilles VIEULLES)

**Absents excusés (sans procuration)** : Fabienne TAPPARO.

**Absents non excusés** :

**Secrétaire de séance** : Claudie TOMASEK

\*\*\* \*\*

La séance a été ouverte à 18h30, sous la Présidence de Monsieur FEDOU Nicolas, Maire.

## 1/ DELIBERATION N°1 : Fonds de concours pour la prise en charge des dépenses d'entretien de voirie liées aux dégâts d'orage

Monsieur le Maire expose le coût estimatif liée aux dégâts d'orage survenus sur le chemin de Saint Sernin le 16 juillet 2018, il est de 7044.00 euros HT. Une contribution financière a été délibérée par la Communauté de Communes terres de Lauragais par voie de fonds de concours.

Ainsi, la participation financière concernant la commune de Villenouvelle pourra ainsi être résumé comme suit :

COMMUNE	MONTANT TRAVAUX HT	TAUX DE SUBVENTION DU CD 31	MONTANT SUBVENTION	MONTANT RESTANT A CHARGE	MONTANT A FINANCER PAR LA COMMUNE
Villenouvelle	7 044.00€	46.25%	3 257.85€	3 786.15€	<b>1 893.07€</b>

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la participation de la commune par voie de fonds de concours afin de financer les dépenses d'entretien de voirie suite aux intempéries.

**Votants** : 14 (dont 2 procurations) ; Pour : 14 ; abstention : 0 ; contre : 0.

## 2/ DELIBERATION N°2 : Engagement de la participation financière de la commune sur la rénovation de la boucle de détection du feu tricolore (SDEHG)

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la demande de la commune, le SDEHG a réalisé une étude concernant la rénovation de la boucle de détection feu tricolore côté Halle.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, le part restant à la charge de la commune se calcule comme suit :

TVA (récupéré par le SDEHG)	817 €
Part SDEGH	2 074 €
<b>Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)</b>	<b>2 294 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 185 €</b>

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le projet et de couvrir la part restant à la charge de la commune par voie d'emprunt et de prendre rang sur le prochain prêt du SDEHG.

Votants : 14 (dont 2 procurations) ; Pour : 14 ; abstention : 0 ; contre : 0.

### 3/ DELIBERATION N°3 : Engagement de la participation financière de la commune sur la rénovation de l'ancien bâtiment Poste en trois logements (SDEHG)

Le Maire informe le conseil municipal que suite à la demande de la commune, le SDEHG a réalisé une étude concernant la rénovation ancien bâtiment Poste en 3 logements locatifs.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

<input type="checkbox"/> Part SDEHG	2 118 € TTC
<input type="checkbox"/> <b>Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)</b>	<b>908 € TTC</b>
<b>Total</b>	<b>3 026 € TTC</b>

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le projet et de couvrir la part restant à la charge de la commune par voie d'emprunt et de prendre rang sur le prochain prêt du SDEHG.

Votants : 14 (dont 2 procurations) ; Pour : 14 ; abstention : 0 ; contre : 0.

### 4/ DELIBERATION N°4 : Décision modificative du budget n°2

Monsieur le Maire propose la modification du budget en investissement suivante :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2188-317 : COLOMBARIUM	1 200,00 €	
D 2188-326 : tondeuse autoportée	1 600,00 €	
D 2188-330 : grosses réparation véhicules 2018	1 200,00 €	
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>4 000,00 €</b>	
D 2315-333 : Travaux sécurité Foyer-Mairie		4 000,00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>		<b>4 000,00 €</b>

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver la décision modificative du budget.

Votants : 14 (dont 2 procurations) ; Pour : 14 ; abstention : 0 ; contre : 0.

#### **5/ DELIBERATION N°5 : Demande de subventions au Conseil Départemental, travaux de mise en sécurité**

Pour des raisons de sécurité, il est nécessaire de remplacer la porte du foyer communal sur la sortie RD813.

Après étude de différents devis, il est proposé le devis suivant :

<b>ENTREPRISE</b>	<b>HT</b>
R.B.L MENUISERIE	2 955.00
<b>TOTAL</b>	<b>2 955.00</b>

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la demande de subvention qui pourrait être effectuée auprès du Conseil Départemental.

Votants : 14 (dont 2 procurations) ; Pour : 14 ; abstention : 0 ; contre : 0.

#### **6/ DELIBERATION N°6 : Institution d'une régie de recettes pour la garderie**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'instituer une régie de recettes relatif au paiement de la garderie auprès du service Administratif de la Mairie. Cette régie permet de faciliter le recouvrement des facturations.

Votants : 14 (dont 2 procurations) ; Pour : 14 ; abstention : 0 ; contre : 0.

#### **7/ DELIBERATION N°7 : avenants au marché de rénovation de l'ancienne Poste**

Monsieur le Maire rappelle les délibérations 2018-01-11 du 1<sup>er</sup> février 2018 et 2018-02-01 du 07 mars 2018 relatives à l'attribution des marchés de travaux pour la rénovation de l'ancienne poste en trois logements locatifs. Il évoque également la délibération 2018-05-02 établissant les avenants n°1 et n°2

Il précise aux membres du conseil municipal la nécessité d'approuver les avenants pour prendre en compte des modifications de prestations de base dues à des adaptations visant à améliorer la qualité des travaux et devant être réalisées en cours de chantier.

Monsieur le Maire présente les caractéristiques des avenants n° 3 et n° 4 relatifs au Lot 3, Menuiseries intérieures et extérieures :

N° lot	Entreprises retenues	Montant H.T. Marché initial	Avenant N° 3	Avenant N° 4	Nouveau montant HT du marché
3	R.B.L. MENUISERIE	32 430,00	-1 380,00	1 595,00	34 380,00
	Total du marché	258 638,88			265 500,97

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal d'approuver les avenants 3 et 4 du marché de travaux comme détaillé ci-dessus ;

Votants : 14 (dont 2 procurations) ; Pour : 14 ; abstention : 0 ; contre : 0.

#### **8/ DELIBERATION N°8 : Adhésion au contrat groupe assurance statutaire 2019 du CDG31**

Le Maire informe le Conseil Municipal que, depuis 1992, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne propose une mission optionnelle d'assurance des risques statutaires afférents aux personnels territoriaux, ce service propose d'adhérer à un contrat groupe d'assurance pour les agents affiliés à l'IRCANTEC et les agents affiliés à la CNRACL. La Mairie a adhéré au précédent contrat groupe qui se termine au 31 décembre 2018.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler l'adhésion au contrat groupe pour la période 2019-2022 en reprenant les mêmes conditions de remboursement que dans l'ancien contrat et ainsi de l'autoriser à signer tous les documents contractuels qui en résultent.

Votants : 14 (dont 2 procurations) ; Pour : 14 ; abstention : 0 ; contre : 0.

Fin de la séance à 19H30.